

ALERTE budget 2024

Un coup
de tronçonneuse
se profile !



Lors de la séance du Conseil départemental lundi 11 mars, l'Exécutif présente le **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024** au vote de l'Assemblée. En invoquant une diminution des rentrées fiscales liées aux transactions immobilières, l'Exécutif annonce un virage austéritaire en matière de dépenses notamment sur le personnel. Les conséquences des coupes budgétaires auront de lourdes conséquences pour les agents ainsi que les Val-de-Marnais.e.s.

BUDGET fonctionnement

Il prévoit ainsi une baisse, notamment pour les prestations sociales :

**APA en établissement :
-3,4%**

**Accueil Personnes
Handicapées : -5,3%**

**Accueil personnes
âgées : -20,9%**

**Budget
investissement :
baisse de 20 millions**

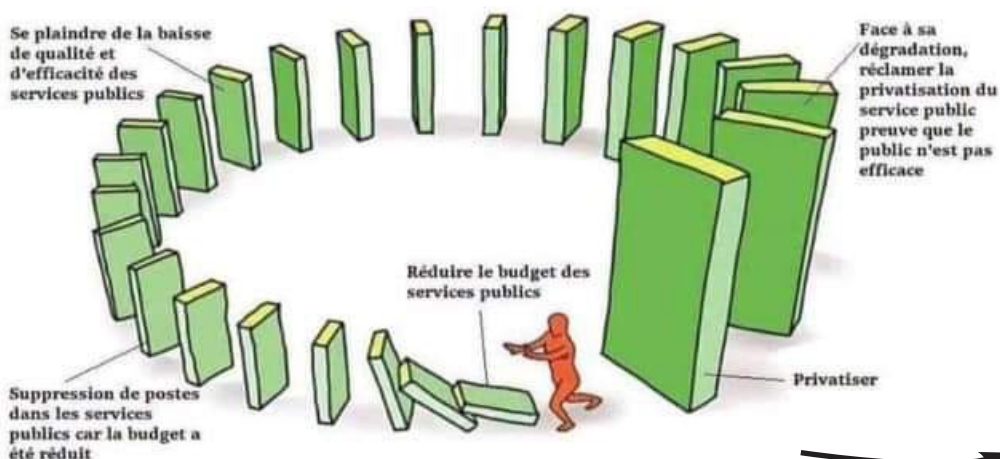


ONDE DE CHOC pour le personnel

Mais surtout, les coupes budgétaires envisagées impacteraient fortement le personnel ! Ainsi il est prévu « une baisse de crédit au budget «général» consacré aux dépenses de personnel de :

6.500.000 €, ce qui équivaldrait à 200 emplois.
« Les principales sources d'économies identifiées » seraient : la suppression de 110 postes suite à reclassement, et la baisse du recours aux contractuels pour des remplacements.

DÉTRUIRE LES SERVICES PUBLICS : MODE D'EMPLOI



**la
cgt
CD 94**

**la
cgt
INGÈS
CADRES
TECHS**

UGICT
Conseil départemental
du Val-de-Marne

REFONTE régime indemnitaire

Et « last but not least », la Cete refonte tant annoncée, risque là aussi d'accoucher d'une souris avec une enveloppe réduite à peau de chagrin :

**2.500.000 €,
équivalent à une aug-
mentation de 25 € brut
par agent par mois !
Alors que l'inflation de
2,5% prévue en 2024
équivalait à une perte
de 1000 € /an.**

COMMENT ALORS REVALORISER LE PERSONNEL?

Comment dans de telles conditions revaloriser les rémunérations des « métiers en tension », et rendre plus attractive notre collectivité ?

Comment, si l'on réduit les capacités de remplacement, assurer la continuité du service public, dans les crèches, les collèges, les EDS, PMI, etc ?

**Dans les crèches près
d'une place sur 4 est
inoccupée faute d'effectif
suffisant, soit 1270 en-
fants non accueillis dans
les 81 crèches départe-
mentales, alors même
que l'offre de modes d'ac-
cueil est insuffisante pour
répondre aux besoins des
parents !**

Ces diminutions budgétaires sur le personnel, auront inévitablement des impacts négatifs sur nos conditions de travail, notre santé, et sur les missions rendues à la population. La CGT récuse cette spi-



rale du désengagement et de la dégradation du service public départemental.

La CGT n'ignore pas cependant la responsabilité des politiques gouvernementales dans l'asphyxie des finances des collectivités territoriales, en particulier s'agissant des Départements en charge des politiques d'aides sociales. Le désengagement de l'Etat en ne compensant pas les dépenses d'aides sociales, réduit les capacités de financement des collectivités, et conduit à leur endettement pour faire face à leurs compétences obligatoires. Il en est ainsi de l'annonce par le gouvernement de la suppression de l'ASS qui va provoquer un effet report sur les finances départementales via le RSA !

La CGT est force de proposition pour renforcer le service public départemental et dégager des marges de manœuvre,



et des capacités nouvelles. Par exemple en développant la prévention à l'usure professionnelle et réduisant ainsi les accidents de service, maladies professionnelles. En faisant appel beaucoup plus aux travaux en régie, en réinternalisant

certaines missions, au lieu d'avoir recours à des prestataires ou opérateurs privés dont les coûts sont nettement plus élevés. En développant encore plus, en concertation, un plan de sobriété motivé par des raisons environnementales, en associant mieux et en amont les personnels aux réorganisations de services, afin de prendre en compte le travail réel, évitant ainsi un gaspillage de ressources.

La CGT interpelle l'Exécutif départemental afin que celui-ci mise sur l'avenir, qui consiste au regard des contraintes fortes qui s'imposent, à faire le choix de continuer à développer notre service public, en s'appuyant sur ses agents.e.s

**Quand tout
sera privé,
nous serons
privés de tout !**

**Il est temps de
s'organiser collectivement
pour sauver nos emplois
et nos services publics**

**syndiquez-vous !
à la CGT**